



## LES MALADIES COLLECTIVES DES PIEDS NE SONT PAS UNE FATALITÉ<sup>2</sup>

**DUREE :** 14 h soit 2 jour(s)

**INTERVENANT :** Hubert HIRON, vétérinaire

De très nombreux élevages bovins sont confrontés à la maladie de Mortellaro (dermatite interdigitée des bovins) Elle représente non seulement une cause de mal-être énorme, des conséquences sanitaires élargies (elle favorise d'autres pathologies), des réformes prématurées des animaux mais aussi une désorganisation et une perte économique qui n'est plus à démontrer. Très répandue dans les systèmes laitiers modernes, elle est un vrai fléau. Les animaux souffrent, et les éleveurs sont le plus souvent dans une situation « sauve qui peut », essayant de corriger les conséquences d'une situation très dégradée sans bien connaître les moyens d'éliminer les causes profondes du problème.

Pourtant, les solutions de prévention existent. Elles doivent s'attaquer aux causes et être basées sur des actions en amont : la bonne construction et physiologie du pied, et la maîtrise de l'écosystème externe dans lequel vit le pied

### OBJECTIFS

Cette formation s'adresse en priorité aux éleveurs ayant suivi la première journée sur les maladies collectives du pied. Elle en est le complément.

Améliorer le bien-être animal en acquérant les moyens de limiter, voire éliminer totalement les pathologies collectives du pied des vaches laitières.

- par la prévention
- par le rééquilibrage des animaux

Dans cette formation, les causes profondes sont abordées de façon pratique : il s'agit de savoir corriger et maîtriser les facteurs qui collaborent au développement des maladies collectives du pied.

Des éléments de soins complémentaires sont présentés, pour assurer la phase de transition jusqu'à la maîtrise de ces pathologies dans l'élevage.

### PROGRAMME

Connaître le fonctionnement des écosystèmes microbiens externes, les facteurs de leur dégradation et les conséquences sur la santé du pied.

Savoir identifier les causes, savoir choisir une stratégie et savoir mettre en place les corrections et préventions appropriées.



## METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Cours en salle : en alternance apports théoriques et études de cas concrets

Des exposés présentent les notions essentielles des différents sujets abordés dans une dynamique d'échanges et de réflexions partagées.

Echanges tout au long du stage

Des projections informatiques, des tableaux élaborés en salle, éclairent et soutiennent les thèmes développés.

QCM d'évaluation des acquis et des compétences en début et en fin de formation

Un document complet est remis à chaque participant.

Moyens matériels : pas de matériel spécifique requis

## MODALITE D'EVALUATION

Quizz en début et fin de formation pour évaluer le niveau d'acquisition.

Bilan oral en fin de formation et questionnaire de satisfaction

## TARIFS

Stagiaire non contributeur VIVEA : 140 € la journée

Stagiaire contributeur VIVEA : possibilité de prise en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel

Tous les paiements s'effectuent par chèque.

Un chèque de caution de 100 € par jour est exigé à l'inscription. Il est rendu en fin de formation

En cas de difficultés financières, veuillez contacter le secrétariat

## PUBLICS

Tous les éleveurs agriculteurs installés ou en cours d'installation, aux porteurs de projets en ordre de cotisations MSA pour VIVEA ainsi qu'aux salariés et techniciens agricoles.

## PRE REQUIS

Aucun

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En présentiel

Délivrance d'une attestation de formation

Groupe de 8 personnes minimum pour que la formation puisse démarrer, maximum 15 personnes

Pour inscription : elles sont recommandées au minimum un 15 jours avant la date prévue.

Calendrier et formulaire d'inscription disponible sur notre site [www.odfi-zoneverte.com](http://www.odfi-zoneverte.com)

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le GIE Zone Verte se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de stagiaires est insuffisant et/ou trop important

Nous contacter pour plus d'information

**Retrouvez nos conditions générales de formation et notre règlement intérieur en ligne sur [www.odfi-zoneverte.com/nos formations/FAQ formations](http://www.odfi-zoneverte.com/nos-formations/FAQ-formations)**

## CONTACT

**Adresse internet** : [zoneverte@giezoneverte.com](mailto:zoneverte@giezoneverte.com)

**Responsable administrative et formation** : Mme DALVARD Céline TEL : 03 84 66 13 17 de 9h à 12h le mardi et le jeudi.

**Courrier** : 32 Grande rue 39600 Arbois

Si vous êtes en situation d'handicap, n'hésitez pas à contacter Mme Dalvard Céline afin de connaître les modalités d'accueil possible

Formation financée par

